Représentation Light à Bretoncelles-Association Halem Théâtre

REPERES 61

MARS 2026

NUMERO 54

FÉDÉRATION ORNE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

SOMMAIRE

2. Edito

3-4 L'association Halem Théâtre de Bretoncelles se présente...

5. 1001 Territoires pour la fraternité

6. Lire et Faire Lire dans l'Orne

7. Service Civique-Journée internationale contre les discriminations raciales

8. Laïcité et communes

9. Printemps de la diversité

10. Programme des cinémas

11. Evènement à venir

EDITO

La Ligue de l'enseignement, mouvement laïque d'éducation populaire, appelle à refonder le pacte républicain
Face aux menaces pesant sur le secteur associatif et ses libertés, la Ligue de l'enseignement, plus grand réseau associatif d'éducation populaire, formule des propositions concrètes pour revaloriser le rôle démocratique, social et économique des associations.

Dans un contexte de rétrécissement de l'espace civique, la Ligue de l'enseignement tire la sonnette d'alarme : les associations, piliers essentiels de la République et de la démocratie, subissent aujourd'hui des pressions croissantes qui menacent leur autonomie et leur capacité d'action.

Un secteur économique et social de premier plan aujourd'hui menacé

Avec 1,5 million d'associations actives représentant un budget de 113 milliards d'euros et 1,8 million de salariés, le secteur associatif contribue à hauteur de 3,3 % au PIB national. Pourtant, ce poids économique et social considérable reste largement sous-estimé dans les politiques publiques.

"Les associations sont de plus en plus considérées comme de simples prestataires, soumises aux logiques de marché", affirme **Yvan Favaudon, secrétaire national en charge de la vie associative et fédérative au sein de la Ligue de l'enseignement.** "Cette transformation s'accompagne d'une réduction des subventions de fonctionnement au profit d'appels à projets à court terme, d'un alourdissement des contraintes administratives et d'un climat de défiance qui pousse de nombreuses structures locales à l'autocensure".

Quatre axes prioritaires pour refonder le pacte républicain avec les associations

La Ligue de l'enseignement formule des propositions structurantes autour de quatre axes :

Étendre les libertés associatives face au climat de défiance ambiant, illustré par les dérives du contrat d'engagement républicain (CER). Dans son application, le CER conditionne les financements à une forme de conformité idéologique et suscite la censure, voire l'auto-censure de nombre d'associations. La Ligue de l'enseignement plaide pour une révision de ce dispositif en concertation avec les réseaux associatifs ;

Revaloriser le partenariat entre pouvoirs publics et associations en instaurant des conventions pluriannuelles d'objectifs, en intégrant les associations en amont à la conception des politiques publiques et en créant des espaces territoriaux de dialogue permanent ;

Reconnaître pleinement les associations comme entreprises de l'ESS en les intégrant dans les politiques économiques, et en réservant l'exclusivité des marchés publics aux acteurs non lucratifs pour les services d'intérêt général (petite enfance, seniors, santé…) ;

Renouveler les formes d'engagement, particulièrement auprès des jeunes, en développant des parcours diversifiés, en renforçant les moyens du service civique et en adoptant des pratiques de gouvernance démocratique rénovées, pour s'adapter aux nouvelles modalités d'engagement citoyen.

Une urgence démocratique

Pour Yvan Favaudon, "défendre les libertés associatives, c'est contribuer à faire vivre la République, à consolider la démocratie et à promouvoir la justice sociale au quotidien". La Ligue de l'enseignement s'appuie sur l'avis unanime du Conseil économique, social et environnemental (CESE) de mai 2024, plaidant pour le renforcement du financement des associations comme urgence démocratique.

La Ligue de l'enseignement appelle l'ensemble des pouvoirs publics à engager au plus vite un dialogue constructif afin de refonder un partenariat équilibré, à la hauteur des enjeux sociaux, écologiques et démocratiques auxquels la société est confrontée.

L'association Halem Théâtre de Bretoncelles se présente…

Pouvez-vous nous raconter l'histoire de la compagnie Halem ?

La compagnie Halem est une association dont les porteurs de projet sont **Malou Vigier et Erwan Fouquet.** Depuis sa création, l'association développe un théâtre qui mêle plusieurs disciplines – théâtre, cirque, musique et mouvement – afin de créer un langage scénique sensible et accessible.

« Au fil des années, la compagnie s'est construite autour d'un double engagement : **la création artistique et le travail avec les territoires.** Elle développe ainsi des spectacles, mais aussi des projets participatifs qui impliquent directement les habitants, les jeunes et les structures culturelles locales.

Dans cette dynamique, la compagnie a également mis en **place une programmation culturelle dans la commune de Bretoncelles (Orne).** Avec l'appui d'une équipe de bénévoles, la salle des fêtes est ouverte deux fois par mois pour accueillir des projections de cinéma, grâce à une convention avec la Ligue de l'enseignement, ainsi que des spectacles vivants. Ce rendez-vous régulier contribue à faire vivre la culture au cœur du territoire et à créer des moments de rencontre pour les habitants. »

Aujourd'hui, Halem poursuit son développement avec plusieurs partenariats artistiques importants. Pour la saison 2025-2026, Malou Vigier est **artiste compagnonne du Théâtre Jean Vilar à Vitry-sur-Seine** et **artiste associée aux actions de territoire du Théâtre de l'Étincelle à Rouen**.

Quels sont les objectifs artistiques de la compagnie ?

Les objectifs artistiques d'Halem s'inscrivent dans une conviction simple : **le monde est multiple, et le théâtre doit pouvoir en accueillir la complexité**. Nous cherchons à créer des spectacles qui donnent à entendre des voix diverses, à voir des corps pluriels et à partager des récits qui élargissent notre perception du réel. Il ne s'agit pas de délivrer un message unique, mais d'ouvrir des espaces où chacun peut se reconnaître, se déplacer ou être surpris.

Cette démarche passe par une écriture scénique qui mêle plusieurs disciplines – théâtre, cirque, musique, mouvement – et qui permet de raconter autrement les histoires. Nos créations abordent souvent des questions contemporaines et humaines, tout en laissant une place importante à la poésie, à l'imaginaire et à la rencontre entre les publics.

Nous défendons également un théâtre qui relie : relier les générations, les cultures et les expériences, créer des ponts entre l'intime et le collectif. C'est pourquoi nous développons, en parallèle de nos spectacles, **des projets participatifs** et des actions artistiques qui impliquent les habitants, les jeunes et les structures locales. L'enfance et la jeunesse occupent d'ailleurs une place centrale dans notre travail, non comme des publics à instruire, mais comme des partenaires sensibles avec lesquels inventer de nouvelles formes de dialogue.

Enfin, notre démarche s'inscrit dans une attention particulière aux territoires et au vivant. Nous cherchons des manières de créer et de diffuser les spectacles qui respectent les lieux, les ressources et les personnes. À travers **des projets de territoire, une programmation culturelle en milieu rural ou encore le développement du Camion-Théâtre,** nous voulons contribuer à faire du théâtre un espace de rencontre, d'hospitalité et de conversation.

Invisible

Action culturelle en école

C'est quoi être bénévole dans l'association Halem ?

Les bénévoles jouent un rôle très important dans le projet de la compagnie. Ils participent à l'organisation de la saison culturelle, à l'accueil du public, à la communication ou encore à la logistique des événements. Leur implication dépasse largement l'aide ponctuelle : elle contribue à créer une dynamique collective autour des projets artistiques. Grâce à eux, la compagnie peut développer des actions culturelles en milieu rural tout en renforçant le lien entre les artistes et les habitants.

Spectacle en anglais

L'association Halem Théâtre de Bretoncelles se présente...

Quels ont été les moments marquants du développement de la compagnie ?

Plusieurs étapes importantes ont marqué le parcours de la compagnie.

La création **de spectacles en anglais** qui tournent chaque année dans des collèges et lycées à travers la France. Ces représentations nous permettent de rencontrer près de 4 500 élèves par an, soit environ **41 000 élèves en neuf ans**, et de leur offrir l'opportunité de découvrir le spectacle vivant en langue anglaise, dans une expérience artistique et pédagogique qui favorise à la fois l'apprentissage de la langue et la rencontre avec le théâtre

La **création d'une saison culturelle** dans un village de 1 500 habitants, que nous avons réussi à pérenniser grâce à l'implication de bénévoles et à une mobilisation collective autour de l'importance de l'accès à la culture en zone rurale, afin de favoriser les rencontres, renforcer le lien social et permettre aux habitants d'accéder à une programmation artistique de qualité.

La création du spectacle **Sea-Reines – Le récital**, un spectacle hybride mêlant près de 19 langues parlées ou chantées, de la poésie et de la musique, ce spectacle a constitué un moment fort dans l'affirmation de l'identité artistique d'Halem.

Et dernièrement en **mars 2025**, Halem est lauréate de **Katapult**, l'incubateur de l'ADRESS Normandie dédié aux projets de l'économie sociale et solidaire. Cet accompagnement permet notamment de structurer le projet du **Camion-Théâtre**, destiné à amener des spectacles et des actions culturelles dans les territoires ruraux et les quartiers prioritaires de l'Orne.

Light avec Ephad et l'école de Bretoncelles

Comment voyez-vous l'évolution de la compagnie dans les années à venir ?

Halem souhaite continuer à développer un théâtre engagé, ouvert sur le monde et profondément ancré dans les territoires. La compagnie poursuit à la fois son travail de création artistique et son engagement dans des projets collectifs qui rassemblent artistes et habitants.

Le développement du Camion-Théâtre constitue aujourd'hui un axe central de ce projet. Pensé comme un outil de diffusion et de rencontre, il permettra d'aller directement à la rencontre des publics, notamment dans les communes rurales de l'Orne où l'accès au spectacle vivant reste parfois limité. Ce dispositif itinérant offrira la possibilité d'installer un espace de représentation au plus près des habitants, dans des villages ou des territoires éloignés des lieux culturels traditionnels.

Au-delà de la diffusion de spectacles, le Camion-Théâtre ouvre de nouvelles perspectives pour le territoire **: il peut accueillir des ateliers, des projets participatifs, des rencontres artistiques ou des actions culturelles avec les habitants, les écoles et les associations locales. Il s'agit ainsi d'un véritable levier pour renforcer la présence artistique dans l'Orne et contribuer à faire du théâtre un espace de rencontre, de réflexion et de partage.**

Quels sont les temps forts de la saison 2025-2026 ?

La saison 2025-2026 de la compagnie Halem est marquée par plusieurs projets artistiques et territoriaux.

Parmi les temps forts figure la diffusion du spectacle ***Invisibles***, création cirque-théâtre de la saison 2024-2025, librement inspirée du conte *La petite fille aux allumettes* d'Hans Christian Andersen. Ce spectacle, qui interroge les déséquilibres du monde contemporain tout en célébrant l'imagination et la force du collectif

La compagnie développe également ***Light – le prologue***, un projet de création participative mené sur plusieurs territoires, notamment à Rouen, Vitry-sur-Seine et Alençon. Inspiré lui aussi du conte d'Andersen, ce projet invite les habitants à exprimer collectivement leurs rêves et leurs espoirs à travers le théâtre, le chant, la danse et le cirque. Plusieurs mois d'ateliers sont organisés avec différents partenaires locaux (écoles, associations, structures d'accueil), et le projet donnera lieu à trois restitutions publiques à Rouen : **le 13 juin lors de la fête de quartier des Hauts-de-Rouen et le 17 juin à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés et le 12 septembre lors du festival de théâtre de Perseigne à Alençon**.

La saison est également marquée par ***Une histoire au pluriel***, un projet mené avec **24 jeunes Rouennais** autour de la question du métissage et de l'identité. Pendant plusieurs semaines, certains participants se sont initiés au journalisme et ont mené des interviews, tandis que d'autres ont travaillé à la création d'un spectacle mêlant textes, danse et slam. La restitution de ce travail aura lieu **le 27 février 2026 à 19h à la Chapelle Saint-Louis à Rouen**.

Par ailleurs, la compagnie développe ***Cabaret***, un projet artistique participatif et pluriculturel mené avec des habitants, des jeunes et des personnes accueillies au **Centre d'Hébergement d'Urgence pour Migrants de Vitry-sur-Seine**. De **janvier à mai 2026**, des ateliers de théâtre, de musique, de danse et de scénographie permettront de construire collectivement un spectacle-cabaret. Le projet se conclura par **une représentation publique le 30 mai 2026 au Théâtre Jean Vilar de Vitry-sur-Seine**, transformé pour l'occasion en véritable cabaret.

La saison s'inscrit également dans une réflexion plus large autour de la création et de l'écologie avec ***Archipel***, un laboratoire de transition artistique et écologique développé dans l'Orne. Ce projet, mené avec le **Parc naturel régional du Perche et le Manoir de Courboyer**, explore de nouvelles manières de créer et de diffuser la culture en milieu rural et Péri-urbain, notamment à travers des formes itinérantes et sobres. Il s'inscrit dans la perspective du développement d'un **Camion-Théâtre**, actuellement accompagné par l'incubateur Katapult de l'ADRESS Normandie.

Enfin, la compagnie poursuit son engagement pour l'accès à la culture en milieu rural avec **la saison culturelle de Bretoncelles**, qui propose tout au long de l'année des projections de cinéma et des spectacles vivants à la salle des fêtes du village, grâce à l'implication d'une équipe de bénévoles et à un partenariat avec la Ligue de l'enseignement. Parallèlement, la compagnie continue de diffuser ses **spectacles en anglais dans les collèges et lycées**, permettant chaque année à plusieurs milliers d'élèves de découvrir le théâtre en langue étrangère. **80 dates cette année avec de formidables comédiens britanniques venus d'Angleterre pour la tournée dans nos écoles.**

1001 Territoires pour la fraternité

1001 territoires Pour la fraternité est une dynamique lancée fin 2025 par 41 grandes organisations associatives et syndicales

(Dans l'Orne, les premiers signataires de cet appel : La Cimade, la CGT, le CRAJEP, La Ligue de l'enseignement de l'Orne, l'UFOLEP, la FSU, l'UFCV, La Ligue des Droits de l'Homme, Le Planning familial, la FCPE, Le Mouvement Associatif, l'UNSA) . Elle contribue à faire fraternité, au faire et vivre ensemble, à la solidarité ou tout simplement à la cohésion sociale sur tous les territoires.

Et cette initiative répond à quoi ? A des discours aujourd'hui décomplexés qui vantent le repli sur soi et parfois même la haine de l'autre, sous prétexte que l'autre serait étranger, descendant d'immigré ou tout simplement perçu comme "différent" de soi. Parallèlement, dans des médias déjà trop nombreux, la désinformation et la suspicion à l'égard de l'autre se sont installés durablement.

Notre pays s'est construit dans la diversité et s'enrichit à chaque instant de cette diversité de points de vues, de parcours, d'expériences individuelles, de choix philosophiques ou religieux. Il est de la responsabilité de toutes et tous de permettre à tous les êtres humains de coexister en fraternité pour faire société.

La déclaration universelle des droits de l'homme le rappelle : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

C'est ainsi que, malgré les vents contraires qui soufflent parfois, notre projet 1001 territoires Pour la fraternité inscrit son action pour que nous agissions les uns, les unes avec les autres dans un esprit de fraternité.

Parce que ce défi nécessite une forte mobilisation, nous vous invitons à suivre les actualités de la dynamique, à en parler autour de vous et à proposer des initiatives.

La Ligue de l'enseignement de l'Orne au sein du collectif (voir liste des associations et organisations plus haut) assure le secrétariat administratif de ce collectif. Vous pouvez nous joindre au 02.33.82.37.80 ou federation61@laliguenormandie.org

Merci de votre intérêt pour 1001 Territoires pour la fraternité.

Alençon décembre 2025-Soupe1001 fois solidaires

Lire et Faire Lire dans l'Orne

Pourquoi êtes-vous bénévole à Lire et faire lire?

- Plaisir de partager un moment de lecture avec les enfants
- Donner l'envie de lire aux enfants, de leur faire partager des histoires
- Pour faire aimer la lecture aux enfants
- Je souhaitais donner un peu de mon temps de jeune retraitée aux jeunes enfants ,j'aime à espérer de futurs lecteurs
- Je suis bénévole dans un domaine qui correspond à mes propres goûts pour la lecture . On connait les bienfaits de la lecture et les enfants formés à la lecture obtiennent de meilleures dispositions dans beaucoup de domaines. C'est donc gratifiant. De plus c'est un public très attachant. Je n'ai pas dans cette activité de conflit d'opinions comme dans d'autres activités.
- Plaisir de lire , rencontrer les enfants, partager avec eux autour des livres. .Leur donner envie. Introduire le livre dans les familles. Pour certains le livre est un objet rare. L'histoire avant de dormir a disparu. Si il n'y a pas de proposition, ils ne peuvent pas aimer.
- Partager ma Passion de la lecture Donner envie aux enfant
- Parce que j'aime être avec des enfants et leur raconter des histoires.
- La joie de lire des histoires L'intérêt pour les albums jeunesse Les rencontres avec les jeunes, les personnels, les enseignants, les médiathécaires
- Passion de la lecture et contact avec les enfants.

Que vous apporte de partager ces moments de lectures avec les enfants?

- Du plaisir, des échanges inter générationnels
- Du plaisir, de la joie, de l'énergie et les regards des enfants
- Utilité de tisser un lien entre les générations La retraite permet cette activité hors temps scolaire
- Plaisir de chercher le livre qui va leur correspondre, qui va capter leur attention. Un vent frais de jeunesse et de partage . Obligation de sortir de chez moi pour me sentir un peu utile. Vivre la réalité à travers leur comportement .
- Un sentiment d'aller vers l'avant dans le bon sens , très réjouissant quand on vieillit.
- J'aime lire et faire partager le gout de la lecture aux petits me paraissait important . La relation qui s'installe avec eux au fil de mes interventions est très belle ; le partage de l'histoire et des émotions qui y sont liées sont ma plus belle récompense ! Je m'amuse beaucoup avec eux .
- La satisfaction d'avoir apporté un peu de bonheur aux enfants par l'intermédiaire de la lecture et d'espérer qu'ils prendront plaisir à lire chez eux
- La rencontre avec les enfants est très agréable. Les voir très attentifs lors de la lecture est un bonheur. Ils attendent ce moment, viennent tout de suite à ma rencontre lorsque je vais les chercher dans la cour
- Des moments de grâce lorsque" les planètes sont alignées": livre, groupe, attention La spontanéité, la fraîcheur, le plaisir des enfants sont des facteurs encourageant et font oublier les séances moins harmonieuses

Service Civique

Le Service Civique fête ses 16 ans. Depuis sa création, ce dispositif d'engagement unique a permis à 900 000 jeunes en France de s'investir au service de l'intérêt général, de gagner en confiance et de développer des compétences utiles tout au long de leur vie.

La Ligue de l'enseignement est engagée dans ce dispositif depuis 2010. Les jeunes âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) peuvent réaliser une mission dans l'une de nos 2 200 structures affiliées accueillant des volontaires, dans les domaines de la culture, de la solidarité, de l'environnement ou encore du sport, en lien avec nos fédérations sportives (Ufolep et Usep). Un éventail large qui garantit à chacun·e la possibilité de trouver un engagement correspondant à ses valeurs et à ses aspirations.

En 2025, 101 fédérations départementales étaient engagées dans le dispositif. Ce sont 3 300 jeunes qui ont ainsi réalisé une mission au sein de nos fédérations ou de nos associations affiliées.

La Ligue de l'enseignement est agréée sur huit grandes thématiques de mission, permettant aux jeunes de s'impliquer dans des domaines variés selon leurs projets et leurs motivations.

Depuis 16 ans, le Service Civique à la Ligue permet à des milliers de jeunes de développer des compétences, de gagner en confiance en eux·elles et de devenir des citoyen·nes actif·ves et engagé·es sur leur territoire.

Extrait du retour d'expérience d'Alicia, en mission à la Fédération du Nord en 2024 :
« Avec du recul, je me rends compte que mon service civique m'a aidée à trouver ma voie. L'accompagnement m'a aidée à me questionner sur qui j'étais, à identifier ce que je savais faire, ce que je voulais améliorer et à prendre conscience de mes points forts. Un travail qu'on ne fait pas forcément au cours de notre vie. Ce travail sur moi-même m'a aidée à clarifier mes aspirations et a été pour moi un réel soutien dans la construction de mon projet d'avenir. Sans ça, je ne me serais peut-être jamais posé les bonnes questions et je n'en serais pas là où je suis aujourd'hui. De plus, le fait de me retrouver avec d'autres personnes m'a permis de me sentir moins seule lors de cette période de doutes.

Cette expérience m'a donc énormément apporté, puisqu'elle m'a permis d'avancer concrètement sur le plan professionnel et de savoir, enfin, dans quelle direction aller. »

Ce témoignage illustre parfaitement l'importance de ce dispositif. Il reflète la nécessité pour la Ligue de l'enseignement de rester mobilisée, aux côtés d'autres acteur·rices, afin qu'il demeure un dispositif d'engagement essentiel pour notre jeunesse.

Journée internationale contre les discriminations raciales

Journée Internationale contre les discriminations raciales
Samedi 21 Mars
de 15h à 16h Place Lamagdelaine ALENCON

Quand les discriminations à caractère raciste s'expriment ouvertement dans l'accès à l'emploi, au logement et même dans les institutions publiques,
Quand de nombreuses personnes aujourd'hui sont victimes de paroles, comportements xénophobes et racistes du fait de leur origine, couleur de peau ou religion,
Quand des crimes racistes ne suscitent plus d'indignation ni de mobilisations,
Quand de nombreux médias relatent avec complaisance des propos de haine, de racisme et les banalisent,
Quand des propositions politiques à tout niveau veulent supprimer les droits concernant les étrangers en fractionnant encore plus notre société,
Quand des textes gouvernementaux plus restrictifs envers les immigrés rejettent dans la clandestinité jeunes et familles

Quand les obligations de quitter le territoire français (OQTF) se multiplient même à l'encontre des personnes intégrées travaillant dans des métiers les plus utiles souvent en manque de personnels,
Quand toutes ces mesures, comportements, ces mises en avant de la délinquance, des agressions…détruisent le vivre ensemble, alors que les apports positifs des personnes venues d'ailleurs contribuent au bon fonctionnement de notre société dans de nombreux secteurs…
Nous avons le devoir de réaffirmer que nous refusons la haine et voulons une société apaisée où il fait bon vivre ensemble.
Dans le cadre de la journée Internationale du 21 mars contre le racisme et pour l'élimination de la discrimination raciale les associations soussignées actrices sur Alençon et dans l'Orne appellent en toute indépendance vis à vis des formations politiques à vous mobiliser

Samedi 21 Mars
de 15h à 16h Place Lamagdelaine ALENCON
Journée Internationale contre les discriminations raciales, nous vous invitons à vous mobiliser et à venir échanger.
Réseau Education Sans Frontière 61, La Cimade , La Ligue de l'enseignement de l'Orne, La Ligue des Droits de l'Homme

Laïcité et communes. Agents, cantines, piscines, cimetières…

Dans l'exercice de leurs fonctions, les agents des collectivités territoriales sont tenus à la neutralité. Ils exercent ces fonctions dans le respect du principe de laïcité. Telles sont les dispositions rappelées dans la loi de 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires. Les agents communaux ne peuvent pas afficher leurs opinions religieuses ou philosophiques. Ils doivent être formés à la laïcité. Les intervenants réguliers dans le cadre de mission de service public sont tenus à la neutralité. Mais pas les intervenants ponctuels.
Tous les organismes de droit privé, notamment les associations, sont soumis à l'obligation de neutralité lorsqu'ils mettent en œuvre une mission de service public. L'article 1 de la loi de 2021 confortant les principes de la république stipule que ces organismes sont tenus « d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public ».
Les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale peuvent décider de mettre sur pied des cantines scolaires. Elle n'en ont pas l'obligation. Il s'agit d'un « service public facultatif ». Si c'est le cas, une alimentation équilibrée et variée doit être fournie. Elles ne peuvent recourir aux filières halal et casher car cela impliquerait le financement d'un culte. Voir le dossier de la Ligue de l'enseignement sur la laïcité et l'alimentation.

Les agents des piscines municipales sont soumis à la même obligation de neutralité. Y compris lorsque la piscine est gérée par une entreprise privée. Cette gestion relevant de la délégation de service public. Un règlement intérieur doit rappeler les règles de sécurité et d'hygiène. Et préciser les types de maillot de bain autorisés ou prohibés. Le port de burqini est interdit par de nombreux règlements et autorisé par quelques uns (Rennes…). La Cour européenne des droits de l'homme devrait se prononcer prochainement sur le sujet. L'espace public est libre. Chacun peut se vêtir comme il l'entend, sauf outrage aux bonnes mœurs, C'est aussi le cas sur les plages d'une commune où strings et burqinis peuvent être portés.

Dans les cimetières, toutes les parties communes sont neutres. Les convictions religieuses et philosophiques s'expriment librement sur les sépultures. Notamment par des signes ou des emblèmes. Une circulaire du 19 février 2008 relative à la police des lieux de sépulture rappelle le droit existant. : Des « espace confessionnels » sont mentionnés en précisant : « il revient à la famille, ou à défaut, à un proche de faire la demande expresse de l'inhumation du défunt dans cet espace, le maire n'ayant pas à décider de sa propre initiative, le lieu de sépulture en fonction de la confession supposée du défunt, ni de vérifier la qualité confessionnelle du défunt auprès d'un autorité religieuse ou de toute autre personne susceptible de le renseigne sur l'appartenance religieuse du défunt ».

Tous les billets publiés dans le cadre de cette série sur l'application du principe de laïcité dans les communes

proposent de simples rappels synthétiques. Ils renvoient aux textes qui donnent le droit positif existant.

Printemps de la diversité

Le 1er Printemps de la diversité a eu lieu en 2022. Il a été initié par 4 associations et structures (le BIJ 61, le CROUS Normandie, La Ligue de l'enseignement de l'Orne, l'association Fête d'Ici et d'Ailleurs) auxquels se sont joints la Cimade Alençon et Réseau Education Sans Frontière 61.
L'idée était d'installer dans la durée (l'année) des moments d'informations, de solidarités et de luttes contre les discriminations entre Migrants'scènes (novembre/décembre), la journée internationale de lutte contre les discriminations et le racisme (mars), la Fête d'Ici et d'Ailleurs (juin), un événement en mai (Le Printemps de la diversité).

Pour se faire, cela repose sur l'engagement des associations et structures sur les bases suivantes :

- que la proposition soit ouverte à tous les publics,
- qu'elle se fasse dans une démarche d'Education populaire,
- le seul prosélytisme étant la lutte contre toutes les discriminations
- et enfin que cela se fasse dans une démarche apartisane.

Ce Printemps de la diversité est aussi un moment de réunir les associations qui œuvrent au long de l'année sur cette thématique d'être plus visibles sur un temps qui y est dédié et d'agir ensemble.

- un moment commun inter-associatif de lutte contre les discriminations qu'elles soient racistes, sexistes, homophobes, handiphobes, grossophobes...
- faire vivre la diversité parce qu'elle est une richesse pour nos territoires
- des actions dédiées des associations et structures pour le respect de la diversité, du faire et vivre ensemble : ces actions ne doivent pas être vues comme une surcharge des activités de l'association ou de la structure mais une action dédiée peut déjà être existante, il suffit qu'elle se situe dans la période du Printemps de la diversité. L'ensemble des actions sont réunies dans un même document « Programme du Printemps de la diversité ». Chaque association participante en assure la diffusion
- le Printemps de la diversité s'étale sur un maximum d'un mois parfois moins (3 semaines) en raison du calendrier et débute par un après-midi « de lancement » et par une journée de clôture (La Fête d'Ici et d'Ailleurs (FIA) marque ce temps de clôture)
- initialement organisé sur Alençon, depuis 2 ans, il a été fait le choix de l'élargir à des associations ou structures intervenant sur différents territoires du département (AreDF et amis des jeux à La Ferté-Macé…)
- le Printemps de la diversité n'a pas de fonds propres. Chaque association et structure finance son ou ses actions
- les actions associatives sont diverses et variées : cela peut-être une exposition, un café-philo, une rencontre sportive, des lectures, un ciné-débat, un concert, un atelier de cuisines du monde, un atelier d'écriture, un café des langues, une séance avec des jeux de société collaboratif, une séance de jeux de société, une conférence gesticulée, un débat….

La visibilité des associations et structures participantes se fait :

1) par la tenue d'un stand lors de la journée de lancement
2) par l'apposition du logo de l'association ou de la structure sur le programme du Printemps de la diversité
3) sur une affiche reprenant l'ensemble des participant.e.s à l'opération
4) par l'affichage de son ou de ses actions avec le logo Printemps de la diversité
5) par la diffusion de toutes les actions des associations et structures sur le site Instagram du Printemps de la diversité

C'est un lieu de rencontre inter-associatif où déjà des liens d'actions entre associations se sont créés pendant et après le Printemps de la diversité (par exemple : exposition photographique sur la Marche des Fiertés 2024 à Alençon entre Orn'en ciel et La Ligue de l'enseignement 61). C'est donc aussi un espace de coopération où l'on peut « se découvrir » entre associations ou structures.

La Ligue de l'enseignement de l'Orne est le coordonnateur technique de l'évènement.
Pour toute question, proposition, vous pouvez appeler au 02.33.82.37.80
ou laisser un message à :
federation61@laliguenormandie.org

Programmation des cinémas...

CINEMA GÉRARD PHILIPE À LA FERTÉ-MACÉ

27
VENDREDI
18H00

27
VENDREDI
20H30

TOUTE LA PROGRAMMATION SUR LE SITE HTTP://CINEFERTE.FR

CINÉMA PAYS MÊLOIS AU MÊLE SUR SARTHE

29
DIMANCHE
17H00

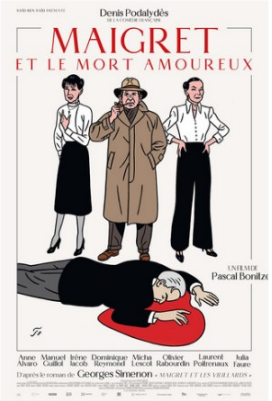

11
SAMEDI
20H30

TOUTE LA PROGRAMMATION SUR LE SITE HTTP://CINEPAYSMELOIS.E-MONSITE.COM

CINÉMA LE REX À SÉES

30
LUNDI
14H30

30
LUNDI
20H30

TOUTE LA PROGRAMMATION SUR LE SITE HTTPS://WWW.CINEMALEREX.FR

Evènements à venir...

Repères 61 est envoyé à toutes les mairies du département, à tous les établissements scolaires publics de l'Orne (écoles, collèges, lycées) , aux associations affiliées à La Ligue de l'enseignement de l'Orne, aux services civiques, aux juniors associations, aux bénévoles de Lire et Faire Lire, aux parents des crèches et ACM que gère La Ligue de l'enseignement dans l'Orne, aux personnels de La Ligue de l'enseignement de la Normandie...

FÉDÉRATION ORNE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

FEDERATION DE L'ORNE

4, LE BOIS DES CLAIRETS 61000 ST GERMAIN DU CORBEIS

TEL : 02.33.82.37.80 FEDERATION61@LALIGUENORMANDIE.ORG

ISSN 2534-7918 DIRECTEUR DE PUBLICATION : CHRISTIAN ROUSSELIN